





1) Présentation du SMICTOM DE LA BIEVRE

2) Retours d'expériences sur les caractérisations des encombrants de déchèterie (2022/2023)



1) Présentation du SMICTOM DE LA BIEVRE



Territoire Compétences



Le SMICTOM assure :

Le traitement des ordures ménagères pour tout le territoire

Le tri et recyclage des emballages, papiers et verre pour :
Le Massif du Vercors,
Bièvre Est,
Bièvre Isère,
Entre Bièvre et Rhône,

La collecte sélective en points d'apports volontaire pour :
Bièvre Isère,
Entre Bièvre et Rhône.

88 Communes
109 691 habitants

**SMICTOM
2022**



Bièvre isère
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Bièvre est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE
COMMUNAUTÉ

Massif
du
Vercors
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

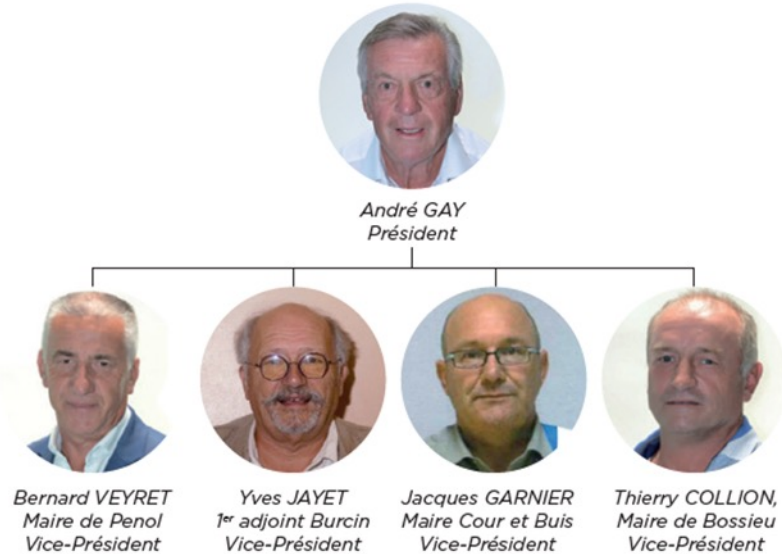


Fonctionnement

Le SMICTOM de la Bièvre est représenté par 36 délégués titulaires élus de chaque Communauté de Communes.

Le bureau est constitué de :

- 1 Président
- 4 Vice-présidents
- 15 membres



Il existe également **5 commissions** composées de délégués :

- commission des finances,
- commission des appels d'offres,
- commission exploitation, tri et valorisation des déchets,
- commission communication prévention,
- commission collecte sélective et implantation des PAV.



Fonctionnement

Le SMICTOM, c'est aussi une équipe opérationnelle (administrative et technique) composée de 4 personnes qui gèrent :

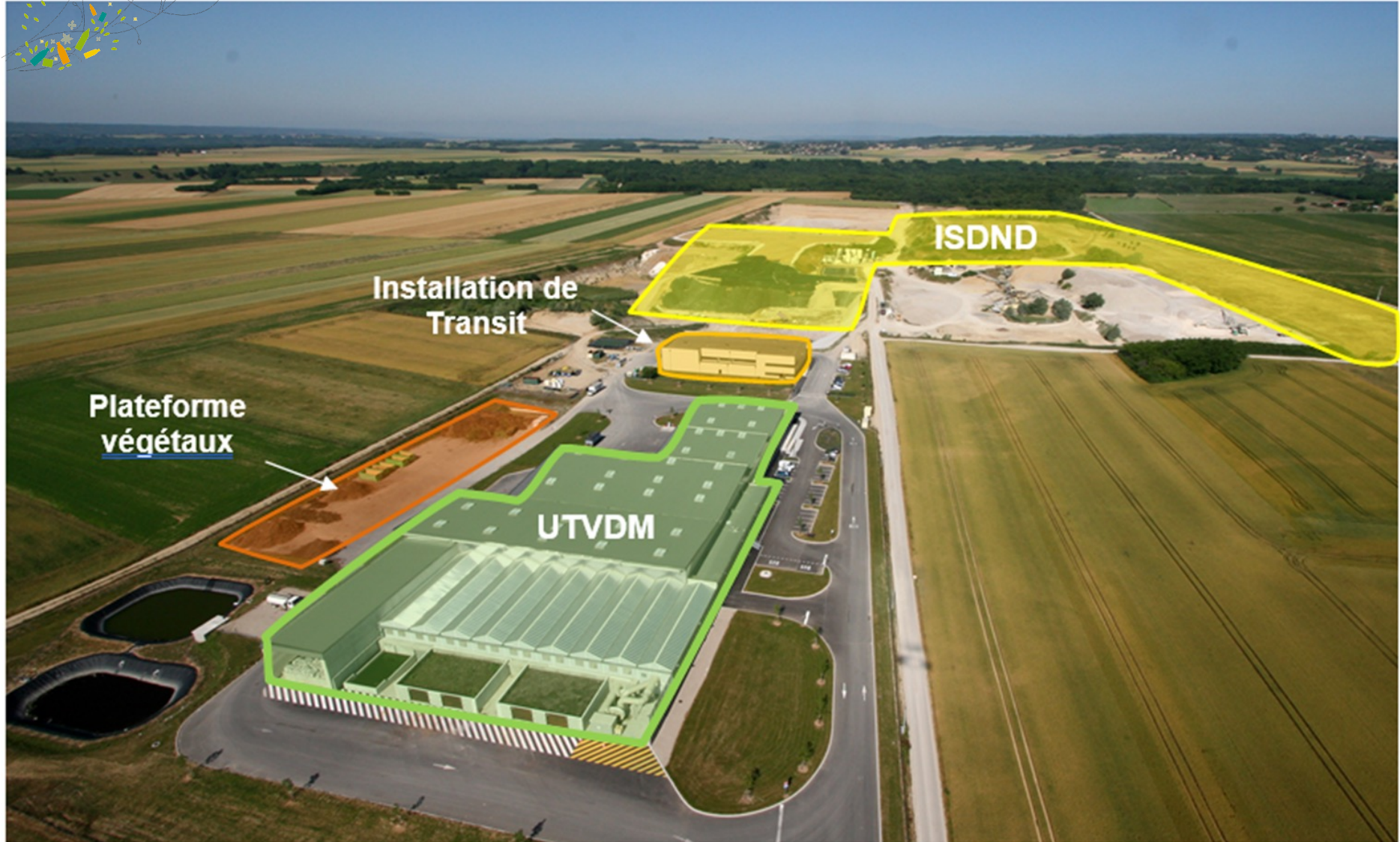
- Le traitement des ordures ménagères,
- Le traitement des encombrants,
- Le tri et recyclage des emballages, papiers et verre,
- La Collecte Sélective,
- La Communication.

Principaux Marchés Publics :

- MGP (exploitations des installations du site)
- Tri des emballages
- Traitement des lixiviats
- Collecte des PAV



Installations





2) Retour d'expérience N°1

Caractérisations des encombrants de déchèterie en avril 2022 : Massique avec pesée



Conclusions Caractérisations Massique 2022

Sur la caractérisation quelques retours

1. Point journalier entre le responsable caractérisation et la personne en charge du Pont Bascule (arrivée des bennes) + point régulier avec transporteurs,
2. Planning à transmettre aux conducteurs 10 jours avant le commencement
3. Coordination avec l'exploitant pour la mise à disposition de la zone de tri et des engins

Points d'attention :

1. Un minimum de 3 trieurs pour trier une benne en une demi-journée (>400mm)
2. Personnel intérimaire (absence et arrêt) = remplacé par le personnel du B-E
3. Mise à disposition d'une benne ouverte pour vider les éléments > 400mm
4. Les 400m² sont nécessaires pour stocker la benne, étaler les déchets et permettre à l'engin de répartir et de recharger les déchets
5. Trier les fines < à 400mm représenterait un travail lourd humainement, économiquement (multiplication du temps de travail par 2 au minimum)
6. Variabilité du tonnage de chaque benne (2 à 6 tonnes /moyenne 4 tonnes)



2) Retour d'expérience N°2

Caractérisations des encombrants de déchèterie :

Juin 2023 : Caractérisation Visuelle

Caractérisations des encombrants de déchèterie 2023

Objectifs

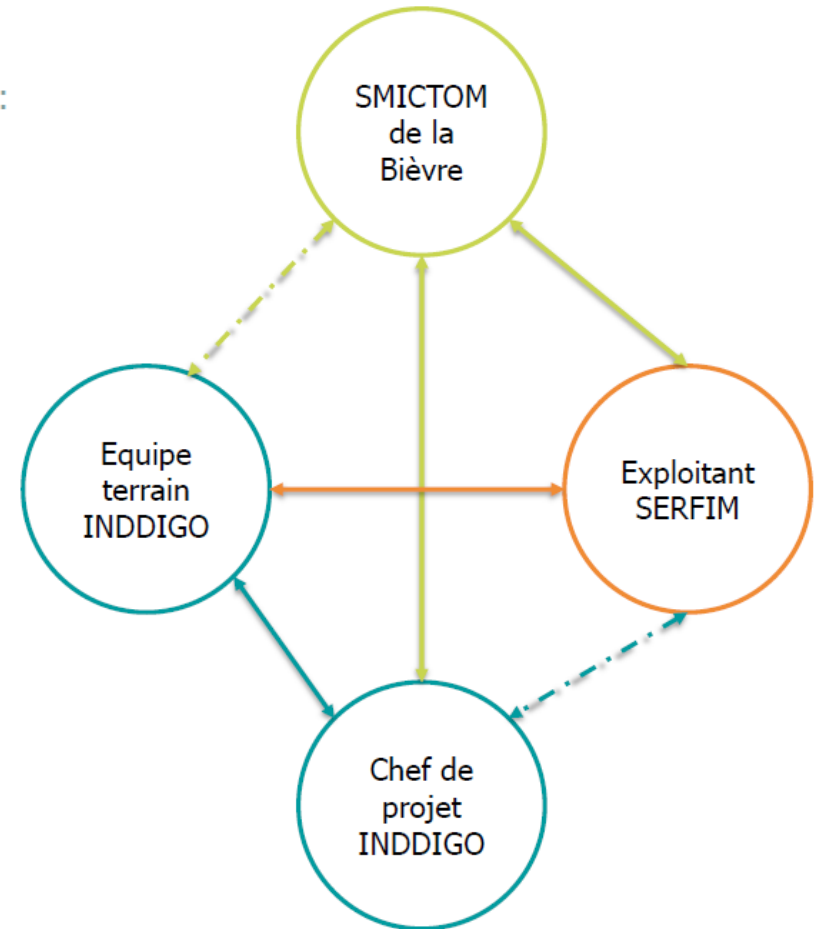
- Objectif de l'étude :
Disposer d'un rapport de caractérisation par benne de déchèterie
- Objectifs de la méthodologie retenue (caractérisation visuelle):
 - 1) Optimiser l'organisation mise en place
 - 2) Optimiser les coûts de la prestation
 - 3) Limiter les contraintes d'exploitation
 - 4) Limiter les risques liés au recrutement du personnel intérimaire

Caractérisations des encombrants de déchèterie 2023

Méthodologie :

✓ **INDDIGO :**

- 1 chef de projet : Nicolas KLETHI – 06 30 95 59 85 :
 - Prépare les fichiers de saisie
 - Signe le plan de prévention des risques
 - Coordonne et suit les opérations de terrain
- 1 technicien : Thomas FLOT - 06-79-84-96-19
 - Réalise les opérations de terrain :
 - Mesures de densité
 - Contrôles visuels





Méthodologie :

Caractérisations des encombrants de déchèterie 2023

Organisation d'une journée de caractérisation :

Avant 8h00

Vidage benne 1

Lieu d'intervention : hall de déchargement

8h00 -11h00

Caractérisation benne 1 :

- Etalement
- Mesure de densité et évaluation visuelle

Intervenants:

- 1 technicien INDDIGO
- 1 chargeur + chargeuse

11h30 -12h00

Rechargement et évacuation

Moyens matériels (exploitation) :

- Espace de déchargement et étalement
- 1 chargeuse
- 1 benne pour rechargement et évacuation

Entre 12h et 12h30

Vidage benne 2

12h30 - 15h30

Caractérisation benne 2 :

- Etalement
- Mesure de densité et évaluation visuelle

Moyens matériels (INDDIGO) :

- Pelle
- Balance / transpalette
- Bac 360 L / Palette Box

15h30 -16h00

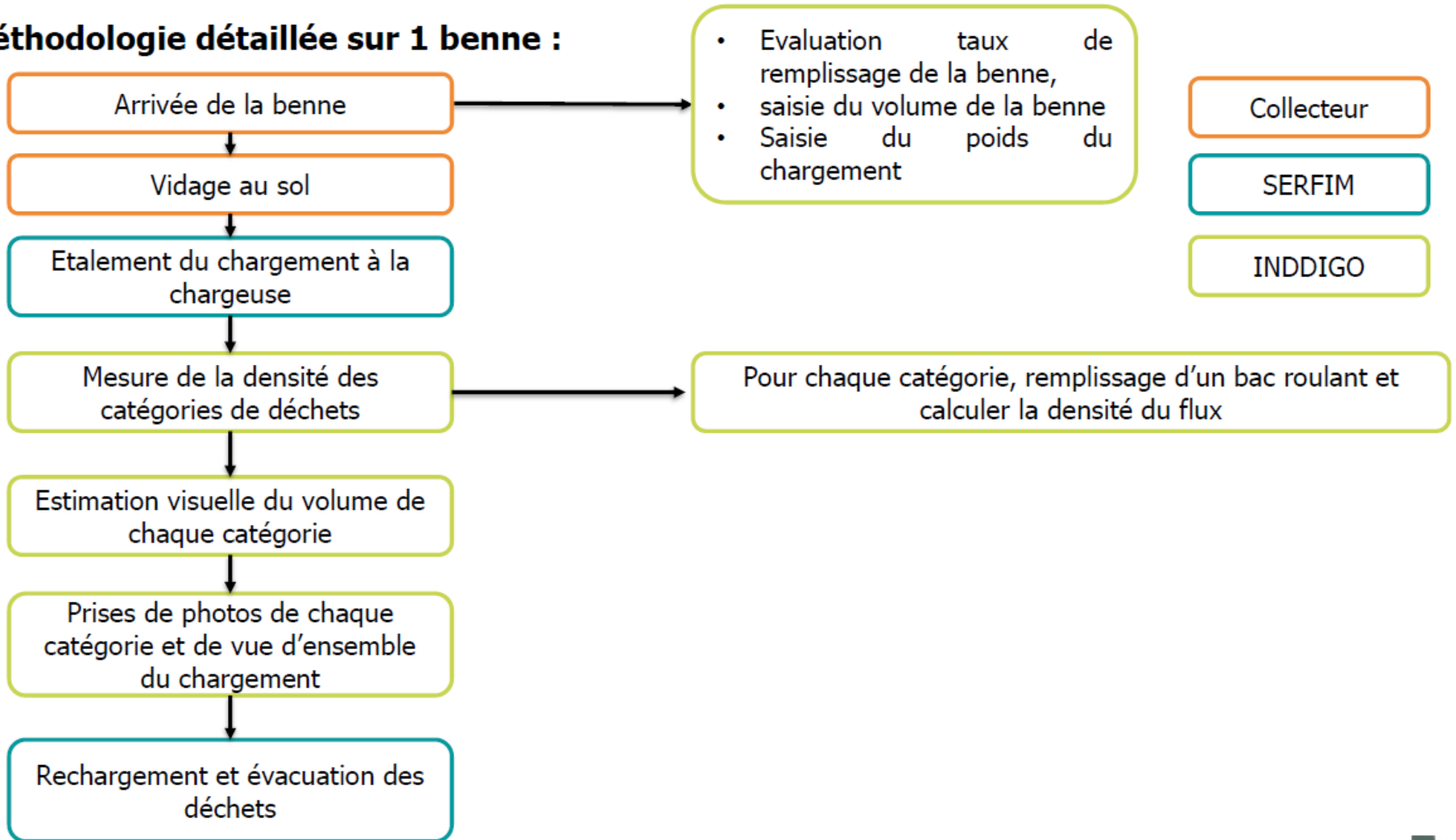
Rechargement et évacuation



Méthodologie :

Caractérisations des encombrants de déchèterie 2023

Méthodologie détaillée sur 1 benne :





Caractérisations des encombrants de déchèterie 2023

Méthodologie :

Grille de caractérisation et fiche de saisie :

Catégories de déchets	Sous-Catégories	Exemples	Mesure de densité					
			Volume du contenant en L	Taux de remplissage en %	Poids bac plein en kg	Tare du bac en kg	Poids Net	Densité mesurée
1. Biodéchets	1.1 Biodéchets / déchets végétaux	banchages, déchets végétaux, déchets alimentaires					0,00 kg	0,00
2. Bois	2.1 Bois valorisable	sous-produits de la modification des bois brut, des bois secs non-traités et non peints, de palettes, de caisses, de cagettes, bourriches, tambours pour câbles, planches et poutres sans peinture, portes, armoires, des bois de coffrage utilisé, des bois de démolition, des panneaux, des bois d'oeuvre, vieux meubles, fenêtres					0,00 kg	0,00
	2.2 Bois non Valorisable	bois de classe C (traités dangereux) : traverses de chemin de fer, des poteaux téléphoniques, écrans acoustiques, piquet de vigne et d'arboriculture)					0,00 kg	0,00
3. Papiers	3.1 Papiers valorisables	journals magazines					0,00 kg	0,00
	3.2 Papiers non valorisables	Papiers souillés (mouchoirs, essuie-tout, serviettes en papier), Papiers peints, papiers cadeaux, Papiers plastifiés (emballage de charcuterie, fromage,...)					0,00 kg	0,00
4. Plastiques	4.1 Plastiques durs valorisables soumis à REP	meubles en plastique, emballages					0,00 kg	0,00
	4.2 Plastiques souples valorisables soumis à REP	films d'emballages, bâches					0,00 kg	0,00
	4.3 Plastiques durs non valorisables (sans voie de valorisation)	gaines, objets plastiques					0,00 kg	0,00
5. Textiles	5.1 Textiles					0,00 kg	0,00	
6. Métaux	6.1 Métaux					0,00 kg	0,00	
7. Verre	7.1 Verre					0,00 kg	0,00	
8. Minéral Inertes	8.1 Minéral Inertes	terre, gravats, tuiles, briques, faïence					0,00 kg	0,00
9. Plâtre (réf AM 2016 déf déchet plâtre)	9.1 Plâtre (réf AM 2016 déf déchet plâtre)	déchet de construction contenant au moins 95 % en masse de plâtre					0,00 kg	0,00
10. Autres	10.1 Autres catégories de déchets et divers composites	Laine de verre					0,00 kg	0,00
11. Fines	11.1 Fines < à 400 mm	mélange d'éléments fins inférieurs à 400 mm					0,00 kg	0,00



Méthodologie :

Caractérisations des encombrants de déchèterie 2023

Table de densités utilisées par INDDIGO pour recombposition massique de la benne caractérisée :

	Tableau des densités			
	Niveau de compaction			
	aucun	faible	moyen	fort
1.1 Biodéchets : Déchets verts	0,140	0,185	0,230	0,280
2.1 Bois valorisable	0,150	0,150	0,150	0,150
2.2 Bois non Valorisable	0,150	0,150	0,150	0,150
3.1 Papiers valorisables	0,065	0,12	0,200	0,300
3.2 Papiers non valorisables	0,065	0,12	0,200	0,300
4.1 Plastiques durs valorisables soumis à REP	0,080	0,10	0,107	0,120
4.2 Plastiques souples valorisables soumis à REP	0,020	0,065	0,100	0,150
4.3 Plastiques durs non valorisables (sans voie de valorisation)	0,080	0,10	0,107	0,120
5.1 Textiles	0,1	0,1	0,1	0,1
6.1 Métaux	0,130	0,130	0,130	0,130
7.1 Verre	0,3	0,3	0,4	0,4
8.1 Minéral Inertes	1,3	1,30	1,4	1,4
9.1 Plâtre (réf AM 2016 déf déchet plâtre)	0,229	0,24	0,27	0,29
10.1 Autres catégories de déchets et divers composites	0,150	0,220	0,290	0,3
11.1 Fines < à 400 mm	0,150	0,220	0,290	0,3



Caractérisations des encombrants de déchèterie 2023

✓ **Réalisation des opérations de terrain : entre le 31 mai et le 9 juin**

	Lundi 29/05	Mardi 30/05	Mercredi 31/05	Jeudi 01/06	Vendredi 02/06
Matin			La Côte St André	Viriville	Autrans
Après-midi			Roybon	St Nizier	Villard de Lans

	Lundi 05/06	Mardi 06/06	Mercredi 07/06	Jeudi 08/06	Vendredi 09/06
Matin	Antoin	Beaucroissant	St Etienne de St Geoirs	St Jean de Bournay	Aléas ?
Après-midi	Montseveroux	Apprieu	Chabons	Beaurepaire	Aléas ?

✓ **Analyse et transmission des résultats et des fiches : avant le 20 juin 2023**

Caractérisations des encombrants de déchèterie 2023

Fiche de restitution : page 1



RAPPORT DE CARACTERISATION DE BENNES DE TOUT-VENANT ENTRANTS EN ISDND



Caractérisation des flux encombrants entrant en ISDND

En application du décret n°2021-1199 du 16 septembre 2021 relatif aux conditions d'élimination des déchets non dangereux

1. Résultats de la caractérisation

EPCI : SICTOM de la Bièvre
 Type de benne : Benne de déchèterie
 Nom : Apprieu
 Date de la caractérisation : 08/06/2023
 Nature du flux : Encombrants
 Poids net du chargement : 4,08 t
 Volume de la benne : 30 m³
 Type de caractérisation : Caractérisation visuelle

Organisme responsable de la caractérisation : Bureau d'études INDDIGO

Sous-Catégories	kg	%
1.1 Biodéchets	0	0,0%
2.1 Bois valorisable	30	0,7%
2.2 Bois non Valorisable	0	0,0%
3.1 Papiers valorisables	229	5,6%
3.2 Papiers non valorisables	0	0,0%
4.1 Plastiques valorisables / soumis à REP	71	1,7%
4.2 Plastiques non valorisables (sans voie de valorisation)	529	13,0%
5.1 Textiles	483	11,8%
6.1 Métaux	22	0,5%
7.1 Verre	55	1,4%
8.1 Minéral Inertes	841	20,6%
9.1 Plâtre (réf AM 2016 déf déchet plâtre)	1 004	24,6%
10.1 Autres catégories de déchets et divers composites	207	5,1%
11.1 Fines < à 400 mm	609	14,9%
TOTAL	4 080 kg	100,0%



Caractérisations des encombrants de déchèterie 2023

Fiche de restitution : page 1

2. Illustrations du chargement caractérisés



3. Conclusions

Sous-catégories	%
1.1 Biodéchets	0%
2.1 Bois valorisable	1%
3.1 Papiers valorisables	6%
4.1 Plastiques valorisables / soumis à REP	2%
5.1 Textiles	12%
6.1 Métaux	1%
7.1 Verre	1%
8.1 Minéral Inertes	21%
9.1 Plâtre (réf AM 2016 déf déchet plâtre)	25%
Cumul de toutes les catégories	67%

Seuil 2023 (décret n°2021-1199 du 16 septembre 2021)	Respect du seuil fixé pour 2023
< 50%	Ok
< 30%	Ok
< 50%	Ok
< 30%	Ok
-	Ok
< 30%	Ok
< 30%	Ok
< 50%	Ok
-	Ok

4. Rappel réglementaire

Le décret n°2021-1199 du 16 septembre relatif aux conditions d'élimination des déchets non dangereux :

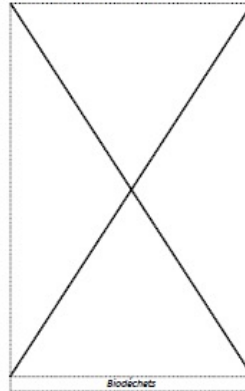
- Prévoit les modalités de justification par un producteur de déchets, pour faire éliminer ses déchets en installation de stockage ou par
- Les chargements doivent répondre aux exigences suivantes :

Dates	Métal	Plastiques	Verre	Bois	Fraction minérale inerte (béton, briques, tuiles, céramiques et pierres)	Papiers	Plâtre	Biodéchets	Textiles	Cumul de toutes les catégories
janv-22	< 30 %	< 30 %	< 30 %	< 30 %	< 30 %	< 50 %	< 50 %	< 50 %	-	-
janv-24	< 30 %	< 30 %	< 30 %	< 30 %	< 30 %	< 50 %	< 50 %	< 30 %	-	-
janv-25	< 30 %	< 30 %	< 30 %	< 30 %	< 30 %	< 50 %	< 50 %	< 30 %	< 30 %	< 70 %
janv-28	< 30 %	< 30 %	< 30 %	< 30 %	< 30 %	< 50 %	< 50 %	< 30 %	< 30 %	< 50 %

Caractérisations des encombrants de déchèterie 2023

Fiche de restitution : page 2

4. Photographie des catégories de déchets triés concernées par le décret n°2021-1199 du 16 septembre 2021



Biodéchets



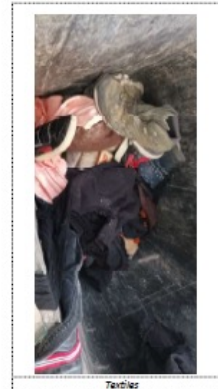
Bois valorisable



Papiers valorisables



Plastiques valorisables ou soumis à REP



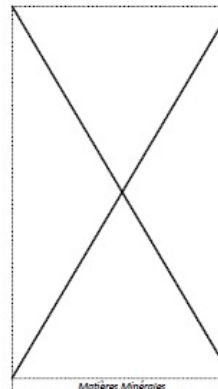
Textiles



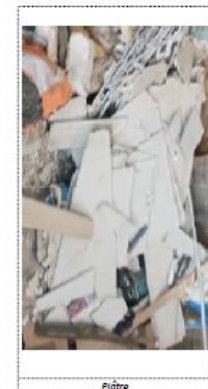
Métaux



Verre



Matières Minérales



Piâtre



Caractérisations des encombrants de déchèterie 2023

➤ 14 bennes caractérisées : du 31 mai au 8 juin

2023			
Sous-Catégories	Total en tonne	Total en %	Seuils 2023
1.1 Biodéchets	0,0	0,1%	< 50%
2.1 Bois valorisable	7,3	13,0%	< 30%
2.2 Bois non Valorisable	0,0	0,0%	
3.1 Papiers valorisables	2,4	4,4%	< 50%
3.2 Papiers non valorisables	0,0	0,0%	
4.1 Plastiques valorisables / soumis à REP	3,8	6,7%	< 30%
4.2 Plastiques non valorisables (sans voie de valorisation)	4,5	8,1%	
5.1 Textiles	3,5	6,2%	
6.1 Métaux	0,9	1,6%	< 30%
7.1 Verre	0,7	1,2%	< 30%
8.1 Minéral Inertes	6,2	11,0%	< 30%
9.1 Plâtre (réf AM 2016 déf déchet plâtre)	7,3	13,0%	< 50%
10.1 Autres catégories de déchets et divers composites	9,5	17,0%	
11.1 Fines < à 400 mm	10,0	17,8%	
TOTAL	56,2	100%	

➤ Les résultats détaillés par déchèterie seront intégrés au Rapport Annuel d'Activité 2023



Conclusions Caractérisations Visuelles 2023

1. Point journalier entre le responsable caractérisation et la personne en charge du Pont Bascule (arrivée des bennes) + point régulier avec transporteurs,
2. Bonne coordination entre l'exploitant et le bureau d'étude
3. La caractérisation visuelle permet une plus grande souplesse dans la gestion des apports car elle nécessite moins de temps humain
4. Une économie financière d'environ 30% par rapport à la méthodologie massique
5. La surface de 400m² permet de bien répartir correctement les déchets au sol pour pouvoir les caractériser visuellement
6. Avec les différentes densités, on retombe sur le poids de la benne entrante
7. Une personne suffit au lieu de 4 personnes pour la caractérisation massique (technicien + 3 intérimaires)



Merci pour votre attention